

VOTRE COMPTABLE
Eric DELZONGLE
Téléphone : 01 41 22 55 26
eric.delzongle@l-d.fr

VOTRE GESTIONNAIRE
Cécilia NABTI
Téléphone : 01 41 22 55 25
cecilia.nabti@l-d.fr



VOTRE AGENCE
Loiselet & Daigremont
SERVICES IMMOBILIERS

67, route de la Reine - 92773 BOULOGNE CEDEX
Tél: 01 41 22 55 55

MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE
67 BLD EXELMANS
75116 PARIS

POSITION DE COMPTE

En Date du 18 Juin 2019

Cette situation ne comprend pas les règlements parvenus après cette édition. Nous vous remercions de bien vouloir procéder au paiement des sommes dues sur LoDaWeb.fr, ou de nous adresser votre règlement (chèque ou Tip) à notre centre de paiement, sous enveloppe affranchie. Toute autre correspondance ou autre mode de règlement doivent être adressés à l'agence de gestion.

IMMEUBLE

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
57 BIS/67 BLD EXELMANS
75016 PARIS

RÉFÉRENCES

02.719.00104

LIBELLÉ	DATE	DÉBIT	CRÉDIT
APPEL N°1 EXERCICE 2018 / 2019	01.10.2018	1.623,32	
1/4 FONDS TRAVAUX 2018/2019 5%	01.10.2018	81,10	
CHEQUE RECU CENTRE TRAITEMENT	10.10.2018		1.704,42
APPEL N°2 EXERCICE 2018 / 2019	01.01.2019	1.623,32	
2/4 FONDS TRAVAUX 2018/2019 5%	01.01.2019	81,10	
SOLDE EXERCICE PRECEDENT	01.10.2018		877,49
CHEQUE RECU CENTRE TRAITEMENT	03.01.2019		1.704,42
APPEL N°3 EXERCICE 2018 / 2019	01.04.2019	1.623,32	
3/4 FONDS TRAVAUX 2018/2019 5%	01.04.2019	81,10	
CHEQUE RECU CENTRE TRAITEMENT	15.04.2019		826,93
APPEL N°4 EXERCICE 2018 / 2019	01.07.2019	1.692,68	
4/4 FONDS TRAVAUX 2018/2019 5%	01.07.2019	84,12	
Totaux :		6.890,06	5.113,26

Cabinet Loiselet Père, fils & F. Daigremont - Société anonyme au capital de 3 000 000 euros. Siège social : 67 route de la Reine 92773 Boulogne cedex - RCS Nanterre B 542 061 015. TVA FR 76542061015. Carte professionnelle n° 92/A/0511 délivrée par la préfecture des Hauts de Seine. Garantie financière Socamab Assurances - Compagnie Européenne de Garanties et Cautions. 16, rue Hoche 92919 La Défense cedex.

Solde en notre faveur 1.776,80



IBAN : FR7630066104810001003130243
ICS : FR75ZZZ82B9F1
RUM : TIP22042500008836888

THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE
67 BLD EXELMANS
75116 PARIS

LD.02.719.00104/5

1.776,80 €

Votre accès
LoDaWeb sur
www.l-d.fr

Identifiant
personnel :
0271900104

Date et Lieu

Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LOISELET & DAIGREMONT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LOISELET & DAIGREMONT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

CENTRE DE TRAITEMENT
TSA 10084
41974 BLOIS CEDEX 9

000088368886 THOMAS ANNE MARIE 30066104810001003130243
220425005619 10000003120005027190010401950104 177680



Conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1965, cet appel de fonds est exigible au plus tard le 1 Juillet 2019
Rappel des dispositions de l'article 10 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 : Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifiant au syndic, avec leur demande. le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du 1 de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

LOT	LIBELLÉ	BASE RÉPARTITION	BUDGET	TANTIEMES LOT	QUOTE-PART
154	CHARGES GENERALES	10000	64.073,75	139	890,63
	CHARGES BATIMENT C (67)	3207	1.253,75	139	54,34
	CHARGES ASCENSEURS	10000	4.165,00	109	45,40
	CHARGES CHAUFFAGE	10000	32.412,50	161	521,84
	CHARGES COMPTEURS EAU FROIDE	222	1.421,25	3	19,21
	CHARGES COMPTEURS EAU CHAUDE	220	1.380,00	3	18,82
			Total lot n° 154 :		1.550,24
292	CHARGES GENERALES	10000	64.073,75	1	6,41
	CHARGES BATIMENT C (67)	3207	1.253,75	1	0,39
	CHARGES ASCENSEURS	10000	4.165,00	3	1,25
			Total lot n° 292 :		8,05
357	CHARGES GENERALES	10000	64.073,75	18	115,33
	CHARGES BATIMENT A (57 BIS)	2907	253,75	18	1,57
	CHARGES ASCENSEURS	10000	4.165,00	42	17,49
			Total lot n° 357 :		134,39

Total appel de fonds : 1.692,68

SDC 57 BIS/67 BLD EXELMANS

220425005619 10000003120005027190010401950104 177680

Adresse de réexpédition si anomalie :

MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE
67 BLD EXELMANS
75116 PARIS

LD
02.719.00104

Ne rien inscrire ci-dessous



Conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1965, cet appel de fonds est exigible au plus tard le 1 Juillet 2019
Rappel des dispositions de l'article 10 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 : Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifiant au syndic, avec leur demande. le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du 1 de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Table with 6 columns: LOT, LIBELLÉ, BASE RÉPARTITION, BUDGET, TANTIEMES LOT, QUOTE-PART. Rows include lot numbers 154, 292, and 357 with their respective financial details.

Total appel de fonds : 84,12